



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

2017

La Prévention Santé Environnement

CAP

Dossier d'évaluation

Mis à jour en mars 2017

Lycées professionnels publics et privés
sous contrat,
GRETA,
Centres de formation d'apprentis
habilités

Catherine FOURMENT

Martine PASCAL

Magali ROBAGLIA

IEN SBSSA

Pascale FASSY

Chargée de mission d'inspection

PREAMBULE

Cet ensemble documentaire est destiné aux enseignants et formateurs de **l'Académie d'Aix-Marseille**. Les contenus ont pour vocation d'explicitier et de proposer une mise en œuvre de l'évaluation de la Prévention Santé Environnement par contrôle en cours de formation à partir des textes réglementaires du CAP.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques et des évaluations, les outils, présentation du dossier de CCF, grilles de barèmes, placés en fin de document sont ceux à utiliser par **tous les centres de formation de l'Académie d'Aix-Marseille**.

SOMMAIRE

1- CADRE REGLEMENTAIRE	3
2- MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION ET DE L'EVALUATION AUX GESTES D'URGENCE ..	5
3- RECAPITULATIF DES SITUATIONS D'EVALUATION DE PSE EN CAP	7
4- MODALITES D'EVALUATION EN CCF DE LA PSE EN CAP	8
ANNEXE 1-Première situation d'évaluation	11
ANNEXE 2-Deuxième situation d'évaluation	12
ANNEXE 3-Fiche d'évaluation des gestes d'urgence (en cas de non validation SST ou de formation limitée en durée).....	13
ANNEXE 4-Dossier d'évaluation	14

1- CADRE REGLEMENTAIRE

Textes réglementaires concernant la PSE en CAP

Diplômes	Programmes d'enseignement	Modalités d'évaluation
CAP	Arrêté du 23 juin 2009 BOEN n°30 du 23 juillet 2009	Arrêté du 8 janvier 2010 BOEN n°8 du 25 février 2010 Arrêté du 11 juillet 2016 JO du 30 juillet 2016

A compter de la session 2018, l'arrêté du 11 juillet 2016 modifie l'annexe de l'arrêté du 8 janvier 2010. La partie C intitulée « Prévention santé environnement : coefficient 1 » est remplacée par les dispositions de l'annexe II de ce nouvel arrêté.

1. Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque ;
- mobiliser des connaissances scientifiques ;
- proposer des mesures de prévention adaptées ;
- agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre ;
- l'exactitude des connaissances ;
- la pertinence des mesures de prévention proposées ;
- l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

L'évaluation porte sur les modules 1 à 4 du programme de PSE des référentiels des CAP.

2. Modalités d'évaluation

Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les compétences et connaissances de l'enseignement de PSE sont évaluées en deux parties écrites chacune notée sur 10 points.

Pour les candidats suivant une formation conduisant au CAP, chacune des deux parties correspond à une situation d'évaluation de quarante-cinq minutes.

La première de ces deux situations d'évaluation se tient en fin de première année ou en début de deuxième année de formation, et la seconde en fin de deuxième année.

Première partie notée sur 10 points – durée 45 min

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Le candidat doit notamment appliquer une démarche de résolution de problème.

Deuxième partie notée sur 10 points – durée 45 min

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et connaissances du module 4, environnement professionnel. Elle comporte :

- une évaluation écrite sur 8 points portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgence. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel ;
- une évaluation pratique sur 2 points prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST. Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

Compte tenu des horaires hebdomadaires d'enseignement en classe de CAP :

- 1^{ère} année CAP : 1 (0 + 1)
- 2^{ème} année CAP : 1,5 (0,5 + 1)

et des modules 1, 2 et 3 sur lesquels portent la première partie de l'évaluation par contrôle en cours de formation, les IEN SBSSA préconisent d'organiser la première évaluation en début de deuxième année de formation.

2- MISE EN ŒUVRE DE LA FORMATION ET DE L'ÉVALUATION AUX GESTES D'URGENCE

Deux situations peuvent se présenter dans votre établissement.

Situation n°1

La totalité de la formation au sauvetage secourisme du travail peut être assurée.

Cette formation est organisée sur une durée de 14 h pour un effectif de 12 formés. Elle permet de délivrer ou non le certificat SST en fonction des compétences acquises. Cette formation peut s'effectuer :

- Soit avec des heures supplémentaires attribuées au PLP Biotechnologies ou au formateur en PSE, titulaire du monitorat SST, en plus des heures d'enseignement de PSE.

Nous rappelons que l'horaire d'enseignement des gestes d'urgence en classe de 2^{ème} année CAP est limité à 8 heures en classe entière, c'est à dire 4 heures en groupe. Il est exclu que le PLP Biotechnologies ou le formateur en PSE forme au secourisme au détriment des autres modules de PSE à enseigner au cours de la 2^{ème} année CAP.

- Soit dans le cadre des heures allouées à l'enseignement professionnel. Dans ce cas, le PLP Biotechnologies ou le formateur en PSE doit se rapprocher de son collègue moniteur SST pour compléter les grilles d'évaluation des gestes d'urgence en PSE.

Dans cette situation n°1, le PLP Biotechnologies ou le formateur en PSE, titulaire du monitorat SST, utilise la grille d'évaluation INRS à demander auprès de la Mission Prévention Sécurité. **L'obtention ou non du certificat SST** par les élèves, stagiaires de la formation continue ou apprentis **est indépendante de leur réussite à l'examen de CAP.**

Il est, en revanche, indispensable d'intégrer les points obtenus sur ce seul chapitre : « Gérer les situations d'urgence » en CAP du module 4.2.4 à la note globale de PSE évaluée par contrôle en cours de formation.

Les formés ayant validé le certificat SST obtiennent l'intégralité des points dévolus aux gestes d'urgence en PSE soit 2 points pour les CAP.

Dans le cas où le formé ne valide pas le certificat SST, le PLP Biotechnologies ou le formateur en PSE, titulaire du titre de formateur SST utilise la grille d'évaluation des gestes d'urgence en PSE (annexe 3 ci-jointe). S'il n'existe pas de formateur SST au sein de l'établissement, il sera fait appel à des intervenants extérieurs pour assurer cette formation.

Situation n°2

La totalité de la formation au sauvetage secourisme du travail ne peut pas être assurée.

Dans ce cas, il est possible de limiter l'évaluation pratique de secourisme aux bases des gestes d'urgence : protéger, examiner, alerter, secourir (uniquement les saignements abondants et les détresses vitales) **sans la délivrance du certificat SST ni de l'attestation PSC1**. Dans ce cas, le PLP Biotechnologies ou le formateur en PSE, titulaire du **titre de formateur SST**, utilise **la grille d'évaluation des gestes d'urgence par contrôle en cours de formation CCF (annexe 3)**. **S'il n'existe pas de formateur SST au sein de l'établissement, il sera fait appel à des intervenants extérieurs pour assurer cette formation de durée limitée aux gestes d'urgence.**

L'organisation peut être la suivante :

Pour une classe de 24 élèves et sur une durée de 8 heures de PSE :

Groupe 1 de 12 élèves	Groupe 2 de 12 élèves
4 h formation de base aux gestes d'urgence	4 h de travail dirigé sur un autre chapitre de PSE
4 h de travail dirigé sur un autre chapitre de PSE	4 h formation de base aux gestes d'urgence

Au-delà de 15 participants, la formation est dédoublée et deux formateurs sont nécessaires.

Pour une classe de 30 à 36 élèves et sur une durée de 8 heures de PSE :

Groupe 1 de 10 à 12 formés Pris en charge par le formateur PSE et formateur SST	Groupe 2 de 10 à 12 formés Pris en charge par le formateur PSE et formateur SST	Groupe 3 de 10 à 12 formés Pris en charge par un PLP du domaine professionnel formateur SST ou un intervenant extérieur formateur SST
4 h formation de base aux gestes d'urgence	4 h de travail dirigé sur un autre chapitre de PSE	4 h formation de base aux gestes d'urgence
4 h de travail dirigé sur un autre chapitre de PSE	4 h formation de base aux gestes d'urgence	4 h de travail dirigé sur un autre chapitre de PSE

Nous vous rappelons que **la formation aux gestes d'urgence est une formation pratique et obligatoirement assurée par un formateur de secourisme à jour de ses recyclages.**

Les heures d'accompagnement personnalisé ou celles dévolues à l'enseignement général à la spécialité ne peuvent pas être utilisées pour former aux gestes d'urgence ou au certificat SST.

3- RECAPITULATIF DES SITUATIONS D'ÉVALUATION DE PSE EN CAP

Prévention Santé Environnement en CAP		Coefficient : 1	
METHODOLOGIE	EXPLICATIONS		
OÙ	Etablissement de formation		
QUOI	Deux situations d'évaluation		
	Première situation d'évaluation	Deuxième situation d'évaluation	
	Evaluation par sondage des compétences et connaissances des modules :		
	- 1 : Santé - 2 : Consommation - 3 : Parcours professionnel	- 4 : Environnement professionnel	
COMMENT	Situation écrite - Plusieurs questions, indépendantes ou liées. - A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, - Une démarche de résolution de problème	2 parties	
		Ecrite - Questionnement sur l'ensemble des modules 3 et 4, à l'exception des situations d'urgence, - Une situation professionnelle accompagnée d'une documentation, - Une approche par le risque - Les connaissances relatives à l'enseignement professionnel	Pratique Prise en compte des résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme Ou du recyclage SST (ANNEXE 3)
QUAND	Fin de première année de formation Ou début de deuxième année de formation	Au cours de la deuxième année de formation	
QUI	Le PLP Biotechnologies option santé environnement		
DUREE	0h45	0h45	-
COMBIEN	10 points	8 points	2 points

4- MODALITES D’EVALUATION EN CCF DE LA PSE EN CAP

Le C.C.F. est organisé sous la responsabilité administrative du chef d’établissement.

Le PLP Biotechnologies Santé - Environnement est responsable de l’épreuve de P.S.E. dans le cadre du C.C.F.

Période des situations d’évaluation :

Le C.C.F. est organisé à partir de deux situations d’évaluation :

- 1^{ère} situation d’évaluation : en fin de première année de formation au CAP ou en début de deuxième année de formation
- 2^{ème} situation d’évaluation : en fin de seconde année de formation au CAP, elle est constituée de deux parties : écrite et pratique.

Le professeur propose au chef d’établissement la date des évaluations qui est arrêtée par ce dernier.

Conception des évaluations :

Le sujet comporte des questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Les questions doivent être rédigées en termes d’objectifs opérationnels (utiliser pour cela des verbes d’action).

Le barème est indiqué au regard de chaque partie de l’évaluation sur le document des élèves.

➤ Première situation d’évaluation :

La première situation d’évaluation est un contrôle écrit d’une durée de 45 minutes noté sur 10.

A partir d’une situation problématique liée à la vie quotidienne **ou** professionnelle, le candidat doit notamment mettre en œuvre **une démarche de résolution de problèmes**. La situation doit permettre au candidat de mobiliser des compétences et des connaissances **des modules 1, 2 et 3** du référentiel de P.S.E. du CAP :

- L’individu et sa santé
- L’individu dans ses actes de consommation
- L’individu dans son parcours professionnel

Les questions peuvent être indépendantes ou liées. Elles doivent être rédigées en termes d’objectifs opérationnels (utiliser pour cela des verbes d’action).

Le barème est indiqué au regard de chaque partie de l’évaluation sur le document des élèves.

➤ **Seconde situation d'évaluation :**

Elle permet l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances **du module 4** « l'individu dans son environnement professionnel » du CAP.

Elle est constituée de deux parties :

- Une évaluation écrite d'une durée de 45 minutes notée sur huit points, portant sur le module 4, à l'exception des situations d'urgence. Elle prend appui sur une situation professionnelle liée au secteur de formation, accompagnée d'une documentation limitée à deux pages. Elle permet d'évaluer l'application de **la démarche d'approche par le risque** et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- Une évaluation pratique notée sur 2 points prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au SST ou du recyclage SST ou de la passerelle PSC1-SST ou de la formation limitée en durée. Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite. Le comportement du candidat face à une situation d'urgence sera évalué par un formateur de secourisme à jour de ses recyclages.

Consignes de notation pour l'évaluation pratique :

Cas n°1

Elèves titulaires de l'attestation PSC1 / certificat SST

Passerelle PSC1-SST ou recyclage SST

- le candidat valide la passerelle PSC1-SST ou le recyclage SST : attribution de 2 points dans le cadre de l'épreuve de PSE.

Cas n°2

Elèves non titulaires de l'attestation PSC1 / certificat SST

Evaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme

L'évaluation pratique de la mise en œuvre des gestes d'urgence sera notée sur 2 points pour l'épreuve finale de PSE.

Consignes de notation :

- le candidat obtient le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (utilisation de la grille INRS): 2 points lui sont attribués
- Le candidat n'obtient pas le certificat SST : il est évalué à l'aide du barème de l'annexe 3 ci-jointe.

Cas n°3

Elèves n'ayant pas bénéficié de l'intégralité de la formation SST (mais de la formation limitée de 4 heures)

- le candidat formé sur une durée limitée est positionné à l'aide du barème de l'annexe 3 ci-jointe.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de l'évaluation pratique doit être proposée.

Elaboration, correction et notation des évaluations :

- Tenir à disposition de l'IEN un exemplaire de la situation d'évaluation 15 jours ouvrables avant le déroulement du CCF.
- Proposer à la classe un corrigé type des situations d'évaluation sans remettre les copies afin que les élèves se situent par rapport aux réponses données.

Les notes du C.C.F. ne sont pas communiquées aux élèves.

Les évaluations réalisées dans le cadre du CCF doivent être annoncées aux élèves comme les composantes de l'examen du CAP.

Les élèves sont informés par écrit, selon la formule suivante : « L'évaluation par CCF de la PSE se déroulera à partir du *jour / mois / année* ». Cette formulation devrait limiter les absences ciblées des élèves.

Annexe 1 : première situation d'évaluation. Valider les situations d'évaluation en C.C.F. de l'épreuve de P.S.E. en CAP

Annexe 2 : deuxième situation d'évaluation. Valider les situations d'évaluation en C.C.F. de l'épreuve de P.S.E. en CAP :

Annexe 3 : Fiche d'évaluation des gestes d'urgence en PSE à **utiliser en cas de non validation du SST ou de formation limitée en durée**

Annexe 4 : Dossier d'évaluation par Contrôle en Cours de Formation de la PSE en CAP

Rappel sur les modalités du contrôle en cours de formation :

<http://eduscol.education.fr/pid23238-cid47717/definition-et-caracteristiques-du-ccf.html>

ANNEXE 1- Première situation d'évaluation

D'après l'arrêté du 11 juillet 2016 - JO du 30 juillet 2016

VALIDER les situations d'évaluation par CCF

CAP

Première situation d'évaluation écrite

Session :

Classe(s) concernée(s) :

Contenu	x
L'évaluation présente une problématique	
La situation proposée est issue de la vie professionnelle ou liée à la vie quotidienne	
La situation proposée permet d'appliquer une démarche de résolution de problème	
L'évaluation mobilise des compétences et des connaissances dans chacun des modules 1, 2 et 3 du référentiel de PSE : <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'individu et sa santé : Réf : ➤ L'individu dans ses actes de consommation : Réf : ➤ L'individu dans son parcours professionnel : Réf : 	
La situation permet d'évaluer les compétences (cf. colonne capacités du référentiel) suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer, se documenter. Questions n°..... <ul style="list-style-type: none"> • Décoder l'information • Traiter l'information ➤ Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques, économiques. Questions n°..... <ul style="list-style-type: none"> • Enoncer des connaissances • Mettre en relation ➤ Conduire une démarche d'analyse. Questions n°..... <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un problème • Appliquer une démarche de résolution de problème ➤ S'impliquer dans un projet d'actions en proposant des mesures de prévention adaptées : Questions n°..... <ul style="list-style-type: none"> • Identifier la problématique du projet • Repérer les enjeux • Se situer dans un projet • Proposer des actions ➤ Communiquer. Questions n°..... <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un langage adapté 	
L'évaluation a une durée de 45 minutes	
Présentation	
Les documents sont originaux et récents	
Les documents sont lisibles, relativement courts	
Les documents sont adaptés au niveau CAP	
Les sources documentaires mentionnées et vérifiées	
Les consignes sont variées	
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif	
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1-1- ; 1-1-1-...)	
Le barème est apparent au regard de chaque partie du document de l'élève	
La présentation est claire, soignée, aérée	
Barème	
L'évaluation comporte un barème sur 10 points	

ANNEXE 2- Deuxième situation d'évaluation

D'après l'arrêté du 11 juillet 2016 - JO du 30 juillet 2016

VALIDER les situations d'évaluation par CCF

CAP

Deuxième situation d'évaluation écrite

Session :

Classe(s) concernée(s) :

Contenu	x
L'évaluation présente une problématique	
La situation proposée est issue de la vie professionnelle	
La situation proposée prend appui sur une documentation limitée à 2 pages	
L'évaluation mobilise des capacités et des connaissances du module 4 du référentiel de PSE du CAP. <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'individu dans son environnement professionnel Réf..... 	
La situation permet d'évaluer les compétences (cf. colonne capacités du référentiel) suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ S'informer, se documenter. Questions n°..... ➤ Mobiliser des connaissances scientifiques. Questions n°..... ➤ Conduire une démarche d'analyse. Questions n°..... ➤ Mettre en œuvre une démarche d'approche par le risque. Questions n°..... ➤ S'impliquer dans un projet d'action individuelle ou collective en lien avec le développement durable, la vie professionnelle, la société. Questions n°..... ➤ Communiquer. Questions n°..... 	
L'évaluation a une durée de 45 minutes	
Présentation	
Les documents sont originaux et récents	
Les documents sont lisibles, relativement courts	
Les documents sont adaptés au niveau CAP	
Les sources documentaires mentionnées et vérifiées	
Les consignes sont variées	
Les consignes commencent par un verbe d'action à l'infinitif	
Les consignes sont numérotées selon la codification internationale (1 ; 1-1- ; 1-1-1-....)	
Le barème est apparent au regard de chaque question sur le document de l'élève.	
La présentation est claire, soignée, aérée.	
Barème	
L'évaluation est notée sur 8 points	

ANNEXE 3- Fiche d'évaluation des gestes d'urgence



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Fiche d'évaluation des gestes d'urgence **en PSE**

Module 4.2.4 en CAP

**A utiliser en cas de non validation du SST ou
de formation limitée en durée**

Formation du au Lieu

Moniteur SST :

Nom du candidat : Prénom.....

Capacités évaluées lors de l'apprentissage	Acquises	
	oui	non
Le formé est capable de :		
PROTEGER		
Identifier les sources de dangers persistants et les personnes exposées		
Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation		
Effectuer un dégagement d'urgence par traction de la victime		
Indiquer la conduite à tenir en cas d'audition du signal d'alerte aux populations		
EXAMINER		
Rechercher et apprécier un saignement abondant		
Apprécier l'état de conscience		
Apprécier la respiration		
FAIRE ALERTE, ALERTE		
Transmettre un message d'alerte		
SECOURIR		
Effectuer une compression manuelle directe		
Poser un pansement compressif		
Réaliser la compression d'une narine qui saigne		
Effectuer des tapes dans le dos adaptées à l'adulte et à l'enfant		
Réaliser des compressions abdominales adaptées à l'adulte et à l'enfant		
Effectuer des tapes dans le dos adaptées au nourrisson		
Réaliser des compressions thoraciques adaptées, à l'adulte, à l'enfant au nourrisson		
Libérer les voies aériennes		
Mettre en œuvre les actions complémentaires adaptées à la situation		
Temps d'intervention respecté < à 3 minutes		
NOTE CAP	/2	

Barème en cas de non validation SST ou de formation limitée en durée

CAP sur 2 points
Moins de 6 items validés = 0 point
De 6 à 9 items validés = 0,5 point
De 10 à 14 items validés = 1,5 point
Plus de 15 items validés = 2 points

Date :

Signature du candidat :

Signature du formateur aux gestes d'urgence :

ANNEXE 4- Dossier d'évaluation



Centre de formation :

DOSSIER D'ÉVALUATION

par CONTROLE EN COURS DE FORMATION

SESSION 20 ..

PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

CAP

Le dossier contient :

- les deux évaluations écrites corrigées du candidat
- les évaluations ou justificatifs relatifs aux gestes d'urgence

NOM et prénom du CANDIDAT :

	Diplôme CAP
Première année	Evaluation écrite / 10 pts
Deuxième année	Evaluation écrite / 8 pts
	Evaluation pratique / 2 pts
TOTAL / 20 pts

Signature du chef d'établissement :

Nom et signature de l'évaluateur :